



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL
du Vendredi 16 mai 2008
A Toulouse - Immeuble le Belvédère**

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION
DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

L'an deux mille huit, le seize mai à quatorze heures et trente, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents :

GRAND TOULOUSE	
ARIF Abdelkader BEYNEY Georges BOUDOU Dany BRIANCON François BRISSONNET Jean-François CARASSOU Stéphane CARREIRAS Joël CASSIGNOL Jean-Louis COHEN Pierre COQUART Dominique CROQUETTE Martine De FALETANS Gilles DESCLAUX Edmond FABRE Jean-Michel	GERMAIN Louis GRIMAUD Robert GUILLOT René LOZANO Guy MARQUIE Bernard MERONO Claude MONTAGNER Guy RAYNAL Claude SANCHEZ Francis TOUCHEFEU Claude VALADIER Jean-Charles VERGE Jean-Pierre ZINA-RAGGOUA Zohra
SICOVAL	
DUCERT Claude FAIVRE Claudia FOURNIER Denis VALETTE François-Régis	GIL Danielle COHEN Jacques ESPIC Xavier (non votant) LAVIGNE Christian (non votant) MOGICATO Bruno (non votant)
MURETAIN	
MANDEMENT André COLL Jean-Louis SUAUD Thierry PARDILLOS José GUTH Catherine	CASSAGNE Jean-Claude DADOU Gilles (non votant) DUFOUR Claude (non votant)
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond ESCOULA Louis	CHAMBENOIT Yves
AXE SUD	
COMMENGE Jean-Claude AUBERT Alain	
COTEAUX BELLEVUE	
FEDOU Maxime SAVIGNY Thierry	
HERS ET GARONNE	
FRANCHINI Paul	MIGUEL Henri (non votant)
COLLEGE DES COMMUNES	
DUPLANTE Pierre FONTES André MOYET Jean-Louis	MICHEL Frances (non votant) SAINTE-MARIE Alain (non votant)

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BELAUBRE Elisabeth, représentée par Mme TOUCHEFEU
BELLOUBET Nicole, représentée par M. COHEN
BENYAHIA Daniel, représenté par M. BRIANCON
CHARLES Danielle, représentée par Mme CROQUETTE
FILLOLA Alain, représenté par M. MERONO
GOIRAND Philippe, représenté par M. CARRASSOU
MARCIEL Alexandre, représenté par M. CARREIRAS
MATEOS Henri, représenté par M. RAYNAL
MAURICE Antoine, représenté par M. VALADIER
PY Dominique, représentée par M. FABRE
SUSIGAN Alain, représenté par M. GRIMAUD

Délégués titulaires excusés

AREVALO Henri	MIRC Stéphane
CARLES Joseph	MORIN Etienne
CARNEIRO Grégoire	REME Jean-Michel
CUJIVES Romain	SIMON Michel
DUHAMEL Thierry	SYLVESTRE Arlette
GUERIN Philippe	SOTTIL Alain

Délégués suppléants excusés

BERAIL Bernard	GRIMBERT Georges
BOURG Jean-Claude	GUEGAN Raymond
CASSETA Jean-Baptiste	MORINEAU Christine
DAUVEL Philippe	RIEUNAU Guy
FERRE Christian	SERNIGUET Hervé
GEIL-GOMEZ Sabine	

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Le Président annonce les candidatures des 8 autres membres du Bureau et demande s'il y a d'autre candidats.

Sont déclarés candidats aux 8 postes de membres du Bureau :

M. Georges BEYNEY
M. Joseph CARLES
Mme Martine CROQUETTE
M. Louis GERMAIN
M. Antoine MAURICE
M. Claude MERONO
M. Jean-Michel REME
M. Thierry SUAUD

.....
.....
.....
.....
.....
.....

PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0
- RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés : 61

Majorité absolue : 31

M. Georges BEYNEY.....	a obtenu	61 voix.
M. Joseph CARLES.....	a obtenu	61 voix.
Mme Martine CROQUETTE.....	a obtenu	61 voix.
M. Louis GERMAIN.....	a obtenu	61 voix.
M. Antoine MAURICE.....	a obtenu	61 voix.
M. Claude MERONO.....	a obtenu	61 voix.
M. Jean-Michel REME.....	a obtenu	61 voix.
M. Thierry SUAUD.....	a obtenu	61 voix.
M	a obtenu voix.
M	a obtenu voix.
M	a obtenu voix.
M	a obtenu voix.
M	a obtenu voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. BEYNEY est proclamé membre du Bureau
Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. CARLES est proclamé membre du Bureau
Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Mme CROQUETTE est proclamée membre du Bureau

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. GERMAIN est proclamé membre du Bureau
Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. MAURICE est proclamé membre du Bureau
Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. MERONO est proclamé membre du Bureau
Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. REME est proclamé membre du Bureau
Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M. SUAUD est proclamé membre du Bureau

Et ont signé les membres présents :

Reçu à la Préfecture de la Haute Garonne le 21 mai 2008

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,**

Pierre COHEN